



GUIDE de l'étudiant



Mot du Doyen



Pr. Abdellah OULMAATI

Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger
Université Abdelmalek Essaâdi

Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger, établissement relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi. Vous entamez un parcours universitaire exigeant et noble, celui de la formation en médecine et en pharmacie, au service de la santé de nos concitoyens et du développement de notre pays.

La formation de Docteur en Médecine et en Pharmacie, harmonisée au niveau national conformément aux orientations du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, vise à offrir un enseignement intégré, progressif et axé sur le développement des compétences scientifiques, cliniques, communicationnelles et éthiques indispensables à la pratique médicale moderne.

Notre faculté s'attache à promouvoir un environnement académique stimulant, ouvert sur la recherche, l'innovation pédagogique et la responsabilité sociétale. Elle œuvre continuellement pour former des médecins et des pharmaciens compétents, humanistes et conscients des enjeux de santé publique, capables de répondre efficacement aux besoins sanitaires régionaux et nationaux.

Le présent guide de l'étudiant a pour objectif de vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire. Il constitue un outil de référence qui vous permettra de mieux comprendre l'organisation des études, les modalités d'évaluation, les différents stages, ainsi que les valeurs et les exigences propres à la profession médicale et la profession pharmaceutique.

Je vous invite à faire preuve de rigueur, de dévouement et d'esprit de collaboration tout au long de votre formation. Votre engagement, votre persévérance et votre sens de responsabilité seront les clés de votre réussite et de votre contribution future au développement du système de santé marocain.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de réussite et d'épanouissement.

L'équipe décanale



Pr. Abdellah OULMAATI

Doyen de la FMPT



Pr. Adil NAJDI

Vice-doyen à la recherche
scientifique et coopération



Pr. Aziz EL MADI

Vice-doyen à la formation



Pr. Rajaa CHAHBOUNE

Vice-doyenne à la pharmacie



Mme. Hanane HAMMICH

Secrétaire Générale

*vous souhaite la bienvenue à la Faculté
de Médecine et de Pharmacie de
TANGER*

Présentation de l'Administration

Service des Affaires Administratives

Service Financier

Service des Affaires Estudiantines

Service de Recherche et Coopération

Service Informatique

Un staff administratif qui vous soutient à chaque pas !

Les Valeurs de la FMPT



Les Missions de la FMPT

Former des médecins et pharmaciens avec des compétences bien définies qui répondent aux besoins en société



Assurer la formation de spécialistes et de chercheurs de haut niveau

Assurer le développement professionnel continu



Former les enseignants en Médecine et Pharmacie

- Assurer des activités de recherche scientifique
- Développer la recherche biomédicale orientée vers la société



Améliorer l'état de la santé dans la région nord du Maroc

Fournir des prestations d'expertise à la demande de la société



Découvrez nos Locaux !

Centre des Conférences



Salle des Thèses

Bibliothèque



Découvrez nos Locaux !

Laboratoires Pédagogiques



Tangier Sim'Center (TSC)

Centre de la Chirurgie Expérimentale



Salle de Télé-médecine

Voici les spécialités qui s'offrent à vous !

Médecine

6 ans

Master

2 ans

Pharmacie

6 ans

Formation en Médecine

Le programme harmonisé national du Doctorat en Médecine s'étale sur douze semestres organisés de manière progressive et intégrée, combinant l'acquisition des connaissances fondamentales, la formation clinique et l'immersion professionnelle. Les quatre premiers semestres (S1 à S4) sont consacrés aux sciences fondamentales et précliniques, incluant l'anatomie, la physiologie, la biochimie, l'histologie, l'immunologie, la pharmacologie et la sémiologie, ainsi que des modules transversaux en santé publique, méthodologie universitaire, langues et communication. À partir du cinquième semestre (S5), la formation s'oriente vers les disciplines cliniques couvrant les grands appareils (digestif, cardiovasculaire, respiratoire, locomoteur, nerveux, etc.), tout en intégrant des approches modernes telles que la santé numérique, l'intelligence artificielle et l'éthique médicale. Les stages cliniques, d'abord à temps partiel puis à temps plein, accompagnent cette progression pour assurer le développement des compétences pratiques. Les dernières années (S9 à S12) consolident les compétences médico-chirurgicales, mère-enfant et en médecine de famille, aboutissant à la soutenance de la thèse de doctorat. Ce curriculum, fondé sur la cohérence nationale, vise à former un médecin compétent, responsable et socialement engagé.

Formation de Docteur en Médecine

Contenu harmonisé au niveau national (2024-2025)

| Semestre | Modules disciplinaires | | | | | Modules transversaux | Stages | | | | | | |
|----------|---|--|---|--|---|---|--|--|--|--|--|--|--|
| | Anatomie 1 | Chimie biochimie | Biologie et Génétique fondamentale | Biostatistique et Santé publique | Biophysique | | | | | | | | |
| S1 | Anatomie 1 | Chimie biochimie | Biologie et Génétique fondamentale | Biostatistique et Santé publique | Biophysique | Méthodologie de travail universitaire | | | | | | | |
| S2 | Histologie-Embryologie | Bactériologie-virologie | Anatomie 2 | Physiologie 1 | Hématologie fondamentale Immunologie fondamentale | Anglais ou une autre langue étrangère | Stage d'immersion (3 semaines) | | | | | | |
| S3 | Anatomie 3 | Physiologie 2 | Biochimie clinique | Fonctions viseuses et Secourisme | Séméiologie 1 | Art & Histoire de la médecine | | | | | | | |
| S4 | Séméiologie 2 | Imagerie médicale | Maladies Infectieuses/Parasitologie-Mycologie | Anatomie pathologique | Pharmacologie-Toxicologie | Anglais médical | Stage de soins infirmiers (3 semaines) | | | | | | |
| S5 | Maladies de l'Appareil Digestif | Maladies de l'Appareil Cardiovasculaire | Maladies de l'Appareil Respiratoire | Dermatologie | Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques | Techniques de communication | Stages cliniques à temps partiel (18 semaines) | | | | | | |
| S6 | Maladies de l'Appareil Locomoteur | Pathologie du Système nerveux | Cancérologie - Hématologie clinique | Immunopathologie clinique - Génétique médicale | Maladies de système - Gériatrie | Santé numérique Et intelligence artificielle | Stages cliniques à temps partiel (18 semaines) | | | | | | |
| S7 | Santé de l'enfant 1 | Gynécologie Obstétrique | Médecine préventive et prédictive | Néphrologie-Urologie | Médecine sociale, économie de la santé | Anglais médical appliquée | Stages cliniques à temps partiel (18 semaines) | | | | | | |
| S8 | Urgences réanimation, douleurs soins palliatifs | Santé mentale | ORL CMF ophtalmologie | Santé de l'enfant 2 | Médecine légale, Médecine de travail éthique | Ethique médicale, Vie professionnelle et Responsabilité Sociétale de l'étudiant | Stages cliniques à temps partiel (18 semaines) | | | | | | |
| S9 | Compétences cliniques médicochirurgicales 1 | Compétences cliniques mère-enfant 1 | Stages cliniques à temps plein (22 semaines) | | | | | | | | | | |
| S10 | Compétences cliniques médicochirurgicales 2 | Compétences cliniques mère-enfant 2 | Stages cliniques à temps plein (22 semaines) | | | | | | | | | | |
| S11 | Médecine de famille | Stages cliniques à temps plein (22 semaines) | | | | | | | | | | | |
| S12 | Médecine de famille | Stages cliniques à temps plein (22 semaines) + Soutenance de Thèse de Doctorat en Médecine | | | | | | | | | | | |

Formation en Pharmacie

La pharmacie est le deuxième domaine de vocation des facultés de médecine et de pharmacie nationales.

Ce domaine constitue pour la région de Tanger Tétouan Al-Hoceima **un enjeu important** : En effet la région du fait de ses infrastructures portuaires est une zone importante de transition de marchandises, mais aussi de **produits chimiques importés**, l'**expertise d'une faculté de pharmacie est indéniable pour garantir la sécurité sanitaire** dans ce domaine. Par ailleurs l'université est en voie de construction d'un centre de recherche sur le cannabis.

Ce centre de recherche est une démonstration de l'intérêt que porte l'université et la région à l'exploitation et à la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles de la région. Doter la région d'une filière pharmacie, outre la formation de professionnels de santé, participera efficacement à la politique régionale de la recherche dédiée à cette plante, mais aussi à d'autres ressources végétales et marines mal voir inexplorées. Deux domaines sont donc particulièrement concernés : la pharmacognosie : science qui traite des matières premières et substances à potentielité médicamenteuse, la toxicologie, science qui étudie les effets néfastes d'éléments physiques ou chimiques sur la santé, la région ne dispose pas d'expert en la matière. Enfin l'ouverture du CHU aura bien besoin de développer la pharmacie hospitalière et l'installation de groupes industriels de pharmaciens sera encouragée par l'existence d'une filière pharmacie et de chercheurs en pharmacie : une filière pharmacie répondra donc à un besoin bien ressenti, mais aussi à un besoin futur d'une région en plein essor.

Formation Diplôme de Docteur en Pharmacie - Contenu harmonisé au niveau national 2024 - 2025

| Semestre | Modules disciplinaires | | | | Modules transversaux | Stages |
|----------|---|-----------------------------------|--|---|---|---|
| S1 | Biologie Cellulaire | Physique-Biophysique | Biologie Végétale / Chimie Minérale | Mathématiques/ Informatique | Méthodologie de travail universitaire | |
| S2 | Anatomie | Chimie Analytique I | Systématique Botanique | Initiation à la Pharmacie | Histologie/ Embryologie | Anglais ou une autre langue étrangère |
| S3 | Physiologie Végétale | Physiologie Humaine | Biochimie Structurale/ Biochimie Métabolique | Chimie Organique I | Chimie Analytique II | Art & Histoire de la pharmacie |
| S4 | Pharmacologie Générale | Chimie Organique II | Bases de la biotechnologie moléculaire | Chimie Analytique Instrumentale | Immunologie | Anglais pour la pharmacie |
| S5 | Sémiologie pathologique | Parasitologie Mycologie | Bactériologie / Virologie | Essais physicochimiques et nomenclature des médicaments | Hématologie | Techniques de communication |
| S6 | Chimie thérapeutique I | Pharmacie Galénique I | Pharmacologie Spéciale I | Pharmacognosie I | Toxicologie I | Santé numérique Et intelligence artificielle |
| S7 | Chimie thérapeutique II | Pharmacie Galénique II | Pharmacologie Spéciale II | Toxicologie II | Pharmacognosie II et Essais des plantes médicinales | Anglais pour la pharmacie appliquée |
| S8 | Médecine sociale , Santé public / Hygiène | Bromatologie- Hydrologie- Qualité | Pharmacotechnie | Biochimie Clinique | Pharmacie Hospitalière | Ethique des pratiques pharmaceutique, vie professionnelle et responsabilité sociétale |
| S9 | Pharmacie Clinique | Méthodes d'Analyse Statistiques | Toxicologie d'urgence – Secourisme | Médicament vétérinaire - Homéopathie – Phytothérapie | Droit Pharmaceutique | 1 stage hospitalier à temps partiel (9 semaines) + 1 stage hospitalier à temps partiel (9 semaines) |
| S10 | Cosmétologie Médicale, Dispositifs Médicaux | Pharmacie Industrielle | Biotechnologie Médicale | Nutrition diététique/ compléments alimentaires | Gestion pharmaceutique, Economie de la santé | 1 stage hospitalier à temps partiel (9 semaines) + 1 stage hospitalier à temps partiel (9 semaines) |
| S11 | Stages en milieu professionnel à temps plein (22 semaines) | | | | | |
| S12 | Stages en milieu professionnel à temps plein (22 semaines) + Soutenance de Thèse de Doctorat en Pharmacie | | | | | |

Modalités de Validation

Validation d'un module

• Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 : $N_{mod} \geq 10$

• Les modules fondamentaux comportant des travaux pratiques (TP) sont validés si leur note est supérieure ou égale à 10 et la note du TP est supérieure ou égale à 7 :

$Moy_{mod} \geq 10$ et $N_{TP} \geq 7$

Session de rattrapage

• L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer une session de rattrapage pour chaque module non validé.

• Un étudiant ayant validé un module n'est pas autorisé à passer le rattrapage pour ce module.

• L'étudiant garde la note supérieure entre la note obtenue à l'issue du rattrapage et celle obtenue lors de la session normale :

Note finale = MAX(Note Normale ; Note Rattrapage)

Validation de l'année

L'année est validée et donne droit à l'inscription à l'année suivante si les conditions suivantes sont satisfaites :

- La moyenne générale des notes des modules composant l'année universitaire est supérieure ou égale à 10/20 : $Moy_{AN} \geq 10$
- Tous les modules sont validés : $Moy_{modules} \geq 10$

Validation d'un module par compensation dans l'année

L'étudiant peut valider son année en compensant au maximum un seul module ($MAXModNV = 1$), lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La moyenne générale de l'année est supérieure ou égale à 10/20 : $Moy_{AN} \geq 10$
- La moyenne obtenue dans le module non validé doit être égale ou supérieure à 08 sur 20 et la note du TP est supérieure ou égale à 7 : $Moy_{modNV} \geq 8$ et $N_{TPModNV} \geq 7$
- Un module fondamental non validé ne peut être compensée que par un autre module fondamental (Moyenne des modules fondamentaux validé doit être égale ou supérieure à 10 sur 20 $Moy_{ModFondV} \geq 10$).

Crédit d'un module

- L'étudiant n'ayant pas validé son année est autorisé à s'inscrire à l'année suivante, avec la possibilité de bénéficier d'un crédit au maximum.
- Il a le droit de se réinscrire dans un seul module au maximum par année universitaire, sans que le nombre total des crédits ne dépasse 3 au cours de l'ensemble du parcours de formation.

Crédit d'un module

Cas 1 : Un seul module non validé (1 NV)

- Tous les autres modules sont validés.
- Le module non validé remplit ces conditions : MoyMod < 8 NTP < 7
- 👉 L'étudiant obtient un crédit de ce module NV.

Cas 2 : Deux modules non validés (2 NV)

- Le 1er module NV remplit ces conditions : MoyMod < 8 NTP < 7
→ Droit à un crédit de ce module.
- Le 2ème module NV remplit ces conditions : MoyMod ≥ 8 et NTP ≥ 7
- Tous les autres modules sont validés avec une moyenne ≥ 10.
- 👉 Le 2ème module peut être compensé par un autre module fondamental.

Redoublement et Capitalisation

En cas de non validation d'une année, l'étudiant peut être autorisé à :

- Conserver les notes des modules complémentaires validés (NModComp >=10 Capitalisation sur 10).
- Conserver les notes des modules fondamentaux validés à condition que la moyenne obtenue de chaque module soit supérieure ou égale à 12/20 (NModFond >=12 Capitalisation sur 12).

Années de réserve

Après décision du Doyen et sur proposition du jury de délibération de l'année, il peut être accordé à l'étudiant, à titre exceptionnel :

- Une année de réserve durant le premier cycle : 1ère et 2ème année.
- Deux années de réserve au total durant le deuxième cycle : 3ème et 4ème année.

Master en Physiologie Physiopathologies Humaines

Objectifs de la formation

Former les étudiants titulaires d'une licence en sciences fondamentales à la fonction de chercheur ou de chef de projet de recherche dans les organismes publics et privés, pour tout projet reposant sur la compréhension de la physiologie et la physiopathologie humaine.

Modalités d'Admission

Diplômes requis

- Licence des études fondamentales (Biologie ou diplôme équivalent).
- Licence en sciences et techniques (Biologie ou diplôme équivalent).

Procédures de sélection

- Etude du dossier
- Test écrit
- Entretien

Débouchés de la formation

Recherche
Etudes doctorales

Secteur Public
Hôpitaux, établissements publics, administrations...etc.

Secteur Privé
Hôpitaux, sociétés pharmaceutiques, sociétés de développement de matériel médical...

Inscription

Inscription en ligne sur le site web de l'Université Abdelmalek Essaâdi :



<https://inscriptionmaster.uae.ac.ma/>

Ensemble vers la
digitalisation... Un pas
à la fois !

Guide de la récupération du compte Institutionnel



Récupérez votre compte institutionnel

Scannez le QR et
Accédez au lien :



Comment Accéder à la plateforme DOC-FMPT ?

ETAPE 1: Consultez votre email PERSONNEL et vous trouverez votre Email institutionnel + son Mot de passe.

ETAPE 2 :

- Copiez l'email institutionnel et le mot de passe.
- Sur **GMAIL** et cliquez sur "**Ajouter un autre compte**" et **SAUVEGARDER**.



ETAPE 3 : Pour les étudiants AYANT UN EMAIL INSTITUTIONNEL

Accédez à votre boîte de courriel INSTITUTIONNEL et vous trouverez un **message de la part DOC-FMPT** contenant :

- > Login.
- > Mot de passe de la plateforme.
- > Lien de la plateforme — **Ouvrez votre caméra et Scannez** →



ETAPE 3 : Pour les étudiants NOUVELLEMENT INSCRITS

Envoyez un courriel à l'adresse **support.fmpt@uae.ac.ma** et précisez les éléments suivants :

- Votre email personnel.
- Votre NOM et PRENOM (Tel qu'ils sont sur votre carte d'identité).
- Votre Code Massar.

Ensemble vers la Digitalisation...
Un pas à la fois !



En cas de problème dans le site RECUP / vous avez oublié le mot de passe du compte institutionnel

Envoyez un courriel à l'adresse **support.fmpt@uae.ac.ma** et précisez les éléments suivants :

- Votre E-mail personnel.
- Votre Code MASSAR.
- Votre Filière et Votre Niveau.



Quand est-ce que je dois visiter le service informatique ?

- Si je veux corriger des informations au niveau de mon dossier.
- Si j'ai des problèmes au niveau de Campus Connecté / Moodle / Rosetta Stone.
- Si j'ai consulté ma boîte de courriel PERSONNELLE et je n'ai pas trouvé un message du Compte Institutionnel (**consultez également SPAM**).

Pour demander la carte : DOC-FMPT
Pour récupérer la carte : S'adresser vers

M. ABABOU : o.ababou@uae.ac.ma



- Ne perdez pas votre Code Apogée.
- Ne perdez pas votre Code MASSAR.
- Ne perdez pas votre e-mail institutionnel.
- Ne perdez pas le Mot de Passe de votre e-mail institutionnel.
- Ne perdez pas le Mot de Passe de la plateforme DOC-FMPT.

Guide de la récupération des attestations



Demander les documents en ligne

Avant de récupérer votre attestation, faites une demande sur la plateforme : **DOC-FMPT**



Quand est-ce que je dois déposer mes demandes en ligne ?

Le dépôt des demandes **EN LIGNE** est disponible **24h/7j**

Quand est-ce que je peux récupérer mes attestations ?

Mardi : de 12H30 à 15H30.

Jeudi : de 12H30 à 15H30.



Les demandes doivent être déposées AU MOINS 48h à l'avance sur la plateforme (DOC-FMPT)

*Ensemble vers la Digitalisation...
Un pas à la fois !*

LUMEN

La revue de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger

EST DÉSORMAIS DISPONIBLE !

Bienvenue à LUMEN, un voyage au cœur des valeurs de notre faculté, de l'empreinte de nos professeurs et de nos étudiants, et de nos moments les plus mémorables !

Le Meilleur est à Venir !



La Vie Estudiantine en HD



Consulter le BEST OF de chaque Club !



Le Serment du Médecin

EN QUALITÉ DE MEMBRE DE LA PROFESSION MÉDICALE

JE PRENDS L'ENGAGEMENT SOLENNEL de consacrer ma vie au service de l'humanité;

JE CONSIDÉRERAI la santé et le bien-être de mon patient comme ma priorité;

JE RESPECTERAI l'autonomie et la dignité de mon patient;

JE VEILLERAI au plus grand respect de la vie humaine;

JE NE PERMETTRAI PAS que des considérations d'âge, de maladie ou d'infirmité, de croyance, d'origine ethnique, de genre, de nationalité, d'affiliation politique, de race, d'orientation sexuelle, de statut social ou tout autre facteur s'interposent entre mon devoir et mon patient;

JE RESPECTERAI les secrets qui me seront confiés, même après la mort de mon patient;

J'EXERCERAI ma profession avec conscience et dignité, dans le respect des bonnes pratiques médicales;

JE PERPÉTUERAI l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale;

JE TÉMOIGNERAI à mes professeurs, à mes collègues et à mes étudiants le respect et la reconnaissance qui leur sont dus;

JE PARTAGERAI mes connaissances médicales au bénéfice du patient et pour les progrès des soins de santé;

JE VEILLERAI à ma propre santé, à mon bien-être et au maintien de ma formation afin de prodiguer des soins irréprochables;

JE N'UTILISERAI PAS mes connaissances médicales pour enfreindre les droits humains et les libertés civiques, même sous la contrainte;

JE FAIS CES PROMESSES sur mon honneur, solennellement, librement.

Contactez-nous !



+212 539 403 804



fmpt@uae.ac.ma



www.fmpt.ac.ma

Découvrez nos réseaux sociaux

